

Les Dits de Mauves

Le magazine de Mauves-sur-Loire



N° 82

FÉVRIER 2016

La Folle Journée

Un concert à Mauves

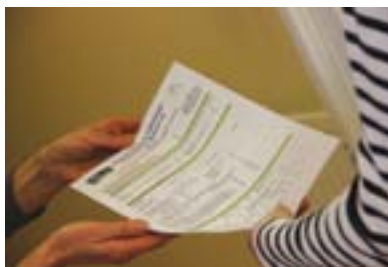
P.9



la folle
journée
DE NANTES



P4-5. Urbanisme



P7. Enquête auprès des seniors



P9. Film/conférence : Le Sahara



P9. Expo de Primevère et Gui Mauve

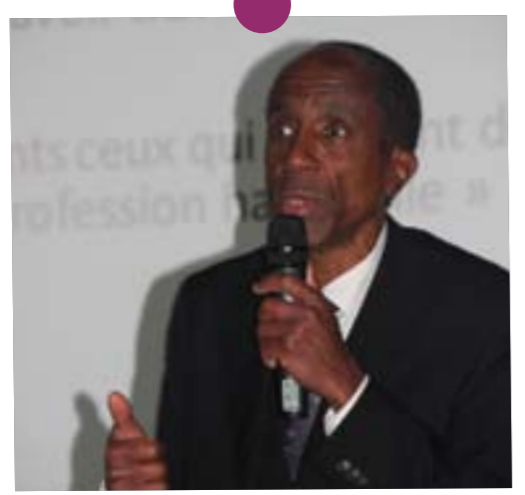
Mauves en Images



Le 5 janvier, Madame Chevallereau a présenté ses **vœux aux habitants et aux associations** lors de la cérémonie organisée au Vallon. La traditionnelle galette des rois a ensuite été partagée.



Le 8 janvier, pour le premier spectacle de l'année au Vallon, la compagnie du **Masque à Rats** a revisité la pièce de Carlo Goldoni, **La Manie de la Villégiature**.



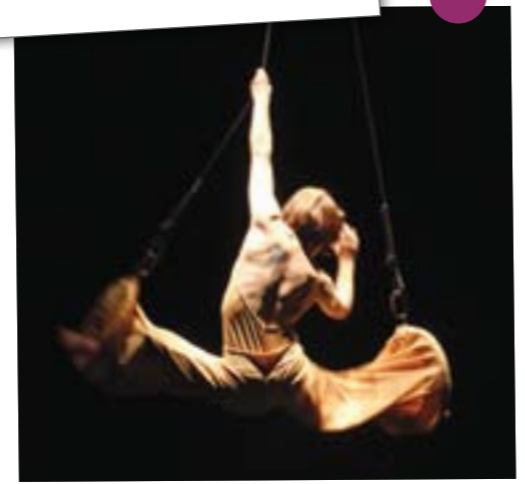
Antoine Delblond, professeur à l'Université de Nantes a animé le 12 janvier **une conférence** sur le thème « **Internet et multimédias : quels usages, quels droits ?** ».



De nombreux Malviens étaient présents le 15 janvier lors du **vernissage de l'expo photo de David Richard** sur le thème de New-York. Elle se poursuit jusqu'au 20 février à la mairie.



Mardi 19 janvier, le groupe de travail pour le **projet éducatif de territoire (PEDT)**, composé d'associations, des écoles, de parents d'élèves et du service enfance/jeunesse/éducation, s'est réuni afin de réfléchir aux futures actions à mener.



Le 22 janvier la compagnie des **Drapés Aériens** a interprété deux spectacles : **Frida** et **Lignes de Soi**, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs présents.

Philippe Lacroix animateur sportif à Mauves

Depuis 1972, le Département propose aux communes un service d'animation sportive pour les jeunes. Plus de 50 éducateurs sont ainsi présents en Loire-Atlantique afin de donner le goût du sport aux enfants. Rencontre avec Philippe Lacroix, animateur à Mauves-sur-Loire.

Philippe Lacroix travaille dans le milieu du sport depuis bientôt 10 ans. En septembre 2014, il a repris en charge l'animation sportive à Mauves-sur-Loire, coordonnée par le Département. Chaque jeudi il propose aux enfants du CE1 au CM2 des activités multisports. « *Nous pratiquons plusieurs disciplines. À chaque cycle, nous changeons de sport* », explique l'animateur. Ainsi, depuis le début de l'année, 35 enfants ont pu pratiquer le rugby, l'ultimate, le kin-ball, le tennis ou encore le cirque. « *L'objectif ce n'est pas la pratique intense d'une discipline en particulier. Ce que nous voulons, c'est donner aux enfants du CE1 au CM2 l'envie de continuer une activité sportive par la suite* ».

Au-delà des animations hebdomadaires, le Département propose aussi des stages multisports pendant les vacances. Lors des dernières vacances de la Toussaint, 17 jeunes Malviens ont ainsi pu s'initier au cirque et au roller. Pendant les vacances d'été, acrobbranche, cirque et tir à l'arc étaient au programme.

Afin de développer au mieux le sport sur le territoire, la mission des animateurs comme Philippe Lacroix est aussi d'être à l'écoute des habitants et des associations. « *Je peux, par exemple, mettre en place un certain type d'activité sportive, qui n'est proposé par aucune association locale, afin de répondre à une demande de la part des habitants*, souligne l'animateur. *Je peux également assister les associations à travers une aide administrative ou l'accompagnement de jeunes bénévoles au niveau pédagogique, mais aussi créer des*



partenariats avec des clubs afin de faire connaître leur discipline ». Dans le domaine sportif, le Département est également engagé dans la promotion du sport féminin, la participation à la création et à la réhabilitation d'équipements et l'amélioration de l'accès au sport pour les personnes handicapées ou en voie de réinsertion sociale. Le Département propose aussi divers événements sportifs qui touchent toutes les classes d'âges (Triathlon des jeunes, Rallye Erdre Atlantique, Escapades, Val Aventure).

Pour ce qui concerne le multisport proposé aux jeunes, l'adhésion est de 10 € l'année.
+ d'infos : www.loire-atlantique.fr



Urbanisme

Comment ça fonctionne ?



Construction de maison, extension, mise en place d'une clôture, remplacement de toiture... Tous ces travaux sont soumis à une réglementation bien particulière selon les zones d'habitat et la nature des projets. Explications.

Dès qu'il s'agit de travaux dont la réalisation modifie l'aspect extérieur de l'espace, privé et public, il est impératif de faire certaines démarches en mairie.

« Pour tout ce qui est clôture, remplacement ou changement de couleur de menuiseries, et autres modifications de l'aspect extérieur, nous établissons **une déclaration préalable** qui autorise la réalisation des travaux, souligne Grégory Braud, responsable du service urbanisme à Mauves. Il faut compter un mois de délai entre la demande et la validation de ce document. » Les constructions, entre 5 et 20 m² sont également soumises à une déclaration préalable, ainsi que les extensions, jusqu'à 40 m², en zone urbaine.

L'autre type de document fourni par le service urbanisme est le **permis de construire**. « Il s'applique pour toute construction nouvelle supérieure à 20 m² et pour toute extension d'une structure existante au-delà de 40 m². Il faut compter deux mois pour obtenir le document ». À noter que dans le cas où la surface totale de la **construction dépasse les 170 m²**, le demandeur a l'obligation de faire appel à un architecte.

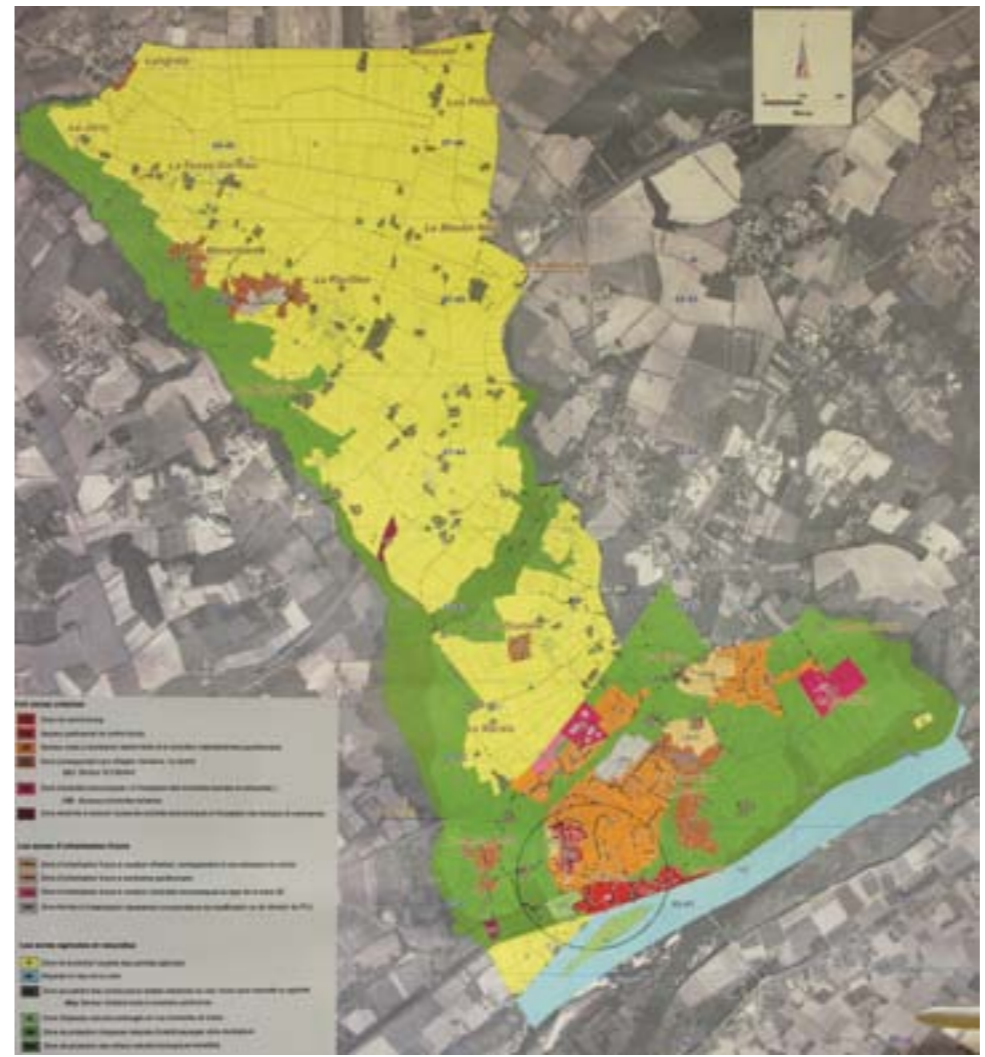
Il s'agit là de la règle générale, mais un document spécifique à chaque commune, le **PLU** (plan local d'urbanisme), vient affiner cette règle, notamment **en fonction des zones concernées**. La carte ci-contre présente le zonage de la commune, chaque secteur étant soumis à des obligations différentes. Pour connaître la réglementation du PLU qui s'applique à votre zone, vous pouvez vous rendre sur le site internet de Nantes Métropole, rubrique pratique/urbanisme. « Certains bâtiments ne respectent pas la règle actuelle du fait de la date de leur construction, antérieure à la mise en vigueur du PLU », précise Grégory Braud.

+ d'infos : urbanisme@mauvesurloire.fr



Cas particulier : les monuments historiques

En raison de la présence de bâtiments inscrits aux monuments historiques, en l'occurrence la Fontaine Saint-Denis et la Villa Beaulieu à Mauves, tous travaux, dans un rayon de 500 m, doivent être soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Il dépend de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et veille à la bonne insertion des constructions neuves et des transformations aux abords des monuments protégés.



Les zones urbaines

- Zone de centre-bourg et secteur patrimonial de centre-bourg
- Secteur mixte à dominante résidentielle et à caractère majoritairement pavillonnaire
- Zone correspondant aux villages, hameaux ou écarts
- Zone d'activités économiques (à l'exception des industries lourdes et polluantes)
- Zone destinée à recevoir toutes les activités économiques à l'exception des bureaux et commerces

Les zones d'urbanisation futures

- Zone d'urbanisation future à dominante pavillonnaire ou à vocation d'habitat, correspondant à une extension du centre
- Zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques (sauf industries lourdes ou polluantes)
- Zone fermée à l'urbanisation nécessitant une procédure de modification ou de révision du PLU

Les zones agricoles et naturelles

- Zone de protection durable des activités agricoles
- Espaces en eau de la Loire
- Zone accueillant des constructions isolées existantes au sein d'une zone naturelle ou agricole
- Zone d'espaces naturels aménagés en vue d'activités de loisirs
- Zone de protection d'espaces naturels d'intérêt paysager et/ou écologique

Du PLU au PLUm
C'est un projet en cours depuis 2013. La réglementation oblige désormais toutes les métropoles à regrouper en un seul document l'ensemble des PLU, PLH (plan local d'habitat) et PDU (plan de déplacement urbain) des communes. Vingt-quatre sont donc concernées pour Nantes Métropole. Le PLUm (plan local d'urbanisme métropolitain) entrera en vigueur en 2018 et fixera les grandes orientations en termes d'habitat, de déplacements, d'activités économiques... jusqu'en 2030. L'intérêt est d'avoir une cohérence et un équilibre sur le territoire métropolitain. L'élaboration de ce document unique se fait de manière participative comme cela a été le cas avec les ateliers PADD (projet d'aménagement et de développement durables) en 2015. Des concertations publiques sont également prévues dans le courant de l'année 2016.

AIDES SOCIALES



La caisse d'allocations familiales (CAF) a mis en place depuis le 1^{er} janvier 2016 la Prime d'activité. Sous condition de revenus, ce dispositif permet aux salariés, travailleurs indépendants, apprentis... de plus de 18 ans, de bénéficier d'un complément de ressources. Vous pouvez d'ores et déjà faire une simulation sur le site internet de la CAF.

+ d'infos : www.caf.fr

RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les jeunes Français(es) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent. Cette démarche permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à 18 ans et de se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, diplômes universitaires...). À fournir : pièce d'identité du demandeur et livret de famille des parents.

HORAIRES TABAC PRESSE

Du 6 au 14 février, le tabac presse sera uniquement ouvert de 7h à 13h, sauf le dimanche de 8h30 à 12h30.

INSCRIPTION ÉCOLE JULES-VERNE



Les inscriptions pour la rentrée 2016 à l'école Jules Verne sont ouvertes. Pour réaliser les démarches, rendez-vous en mairie, muni(e) du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une fiche d'inscription vous sera alors remise. Il suffit ensuite de prendre rendez-vous à l'école et de présenter la fiche d'inscription, le livret de famille ainsi que le carnet de santé. La directrice de l'école accueille les parents les jeudis et vendredis toute la journée, ainsi que sur rendez-vous après la classe.

+ d'infos : <http://eepu-jverne-mauves-44.ac-nantes.fr/> ; ce.0440591d@ac-nantes.fr

CHANT'APPART : UN CONCERT À DOMICILE



Dans le cadre du festival Chant'Appart, Monsieur et Madame Billot accueillent à leur domicile les artistes Matjé et Ben Mazué vendredi 4 mars à 20h30.

Le nombre de places étant limité, vous pouvez dès maintenant réserver auprès de Monsieur et Madame Billot au 06 43 36 51 75.

Tarif adultes : 17 € ; Étudiants, chômeurs : 9 € ; RSA et Pass culture : 5 €

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais assistantes maternelles sera fermé les 18 et 19 février. Il n'y aura donc pas de permanence à Mauves le jeudi 18 février.

+ d'infos : [Bénédicte Gautreau 02 51 13 03 60](mailto:Benedicte.Gautreau@mauves44.fr)

VENTE D'HUÎTRES

Un marchand d'huîtres est désormais présent tous les dimanches matin à partir de 8h30, place de l'Église. Il s'agit de Benth'Ostrea Prod.

+ d'infos : <http://www.benthostreaprod.fr>

BANCS COMMUNAUX

Les bancs extérieurs de la commune ont été retirés de leur emplacement afin d'être rénovés. Ils seront remis en place dans le courant du printemps.

COLLECTE DES DÉCHETS

Dans un souci d'hygiène et d'agrément de l'espace public, nous rappelons que les bacs à ordures doivent être ramassés rapidement après le passage des services de collecte.

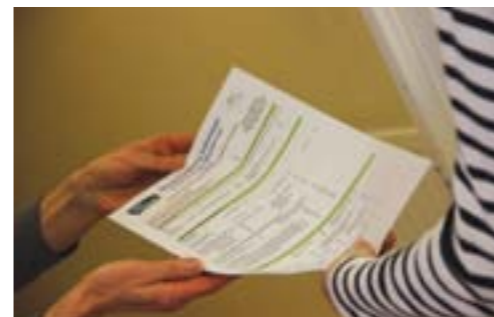
TRAVAUX



Jusqu'au 12 février, la circulation sera alternée entre 9h et 16h30 sur la route départementale 89, au lieu-dit La Duellière en raison de travaux.

On parle de

L'enquête sur les Malviens de plus de 65 ans



C'est une première à Mauves-sur-Loire. Les élus de la commission vie sociale et solidarités ont décidé de lancer une enquête sur les habitudes et usages des plus de 65 ans.

Pour mener à bien ce projet, la commune a interpellé le service de développement local du Département (délégation Nantes) afin d'obtenir une aide méthodologique pour la mise en place de cette enquête. Il s'agit d'un travail collaboratif débuté en octobre 2015 et qui va se poursuivre jusqu'en avril 2016.

À travers un questionnaire qui aborde des thèmes comme l'habitat, les déplacements ou encore les activités de loisirs, plusieurs objectifs sont recherchés : avoir un état des lieux des conditions de vies des plus de 65 ans, connaître leurs besoins, prévenir les risques d'exclusion sociale et d'isolement et promouvoir une approche globale de l'accompagnement.

À partir du 1^{er} février, un questionnaire sera donc remis individuellement à chaque personne. Des bénévoles se rendront dans chaque domicile afin de remettre le document et apporter éventuellement une aide pour le remplir. Les enquêteurs sont des bénévoles du club des Toujours Jeunes, des élus ou des membres d'association. Ils sont une trentaine à s'être portés volontaires. Dans certains cas le questionnaire pourra envoyé par voie postale.

Vos réponses sont importantes et elles permettront à la commission vie sociale et solidarités d'enrichir les réflexions et les orientations sur l'intégration et les besoins des seniors dans la commune.

Nous remercions toutes les personnes concernées pour l'accueil qu'elles réserveront aux bénévoles et du temps pris pour répondre anonymement au questionnaire. Vous contribuerez ainsi au « bien vivre » ensemble dans notre commune et au développement des actions sociales et solidaires à engager au service des plus de 65 ans. Le questionnaire est à remettre au plus tard à la mairie ou à votre bénévole le 29 février.

+ d'infos : [Vanessa Dhenin, secrétaire du service social 02 40 25 50 36](mailto:Vanessa.Dhenin@mauves44.fr)



L'équipe de bénévoles qui se rendra dans les domiciles distribuer le questionnaire.

On parle aussi de la

Distribution annuelle de sacs jaunes

Une fois par an, les services de Nantes Métropole assurent pendant trois jours la distribution d'un stock de sacs jaunes pour l'année à tous les ménages. La dernière distribution a eu lieu en décembre, salle René-Guy Cadou et seuls 43 % des foyers se sont déplacés.

« C'est regrettable, souligne la maire de Mauves-sur-Loire, car ce service, indispensable pour une bonne gestion du tri des déchets, est financé par nos impôts. Il est donc dommage qu'il ne soit pas utilisé à 100 % ». En effet, une fois cette distribution annuelle passée, restent deux solutions pour les ménages : l'achat dans le commerce où la demande d'un petit stock en mairie. Mais Claudine Chevallereau tient à préciser : « La mairie ne dispose que d'un faible stock de sacs jaunes et ne peut assurer une distribution pour tous ceux qui en feraient la demande simultanément ».



© Nantes Métropole - Patrick Garçon

QUE MET-ON DANS LES SACS JAUNES ?

- Papier/carton (vidé, sans film plastique et non souillé)
- Plastique (bouteilles et flacons avec leur bouchon)
- Métal (barquettes, canettes, boîtes de conserve, bouteilles de sirop, aérosols...)

Les zones bleues

Depuis le premier janvier 2016, plusieurs places de stationnement sont passées en zone bleue à Mauves. Cela concerne l'avenue de la Gare (neuf places) et la place de l'Église (sept places). Une période de tolérance concernant la verbalisation a accompagné le lancement de ce nouveau mode de fonctionnement et des affichettes ont été distribuées aux usagers afin de diffuser au mieux l'information et rappeler l'utilisation du disque bleu.

Désormais, un agent viendra régulièrement s'assurer du respect de la réglementation. Cependant Hubert Creuzet, adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie tient à rappeler : « Ce que je souhaite c'est que chacun joue le jeu afin de permettre la rotation des véhicules dans ces zones et ainsi favoriser l'accès aux commerces et au complexe sportif Le Pré aux Oies. Alors, j'invite les usagers à mettre le disque en évidence derrière le pare brise pour éviter la verbalisation ».



La vie des Assos à Mauves au fil des semaines...

MAUVES EN NOIR



L'association *Mauves en Noir* organise le **dimanche 28 février à 15h** des lectures chez l'habitant, à la maison d'hôte de Bel-Air (32 rue du Cellier). L'idée est de venir écouter une sélection de romans autour d'un goûter.
+ d'infos : association@mauvesennoir.com ; www.mauvesennoir.com

LE CELLIER-MAUVES FC



Le club de football organise un **tournoi de belote le 14 février** salle William Turner au Cellier. Les inscriptions se feront à partir de 13h15 au tarif de 7 €. 1^{er} lot : 2 jambons ; 2^{ème} lot : 2 gigots ; 3^{ème} lot : 2 langues de boeuf ; 4^{ème} lot : 2 rotis de boeuf ; 5^{ème} au 10^{ème} lot : 2 poulets ; dernier lot : des boudins et de nombreux autres cadeaux. Un lot spécial sera remis à la première équipe féminine.
+ d'infos : www.lecelliermauvesfc.fr

MAUVES SUR ARTS

Lors de la dernière édition de *1 Jardin 1 Artiste*, en 2014, l'artiste rocailleuse Stéphanie Ventura-Fornos avait offert à la commune une de ses œuvres : un banc. Celui-ci, placé dans la Coulée du Vallon, avait du être retiré il y a environ un an pour bénéficier d'une petite restauration. C'est désormais chose faite et l'œuvre a retrouvé sa place grâce à l'aide de l'association *Mauves sur Arts* et des services techniques municipaux. À cette occasion, l'association a financé et posé une plaque précisant le nom de l'artiste à proximité du banc.



Le banc offert par Stéphanie Ventura-Fornos, situé dans la Coulée du Vallon.

Dans le même temps, une autre plaque, indiquant le nom de Jean Lebeau, a également été posée près de la sculpture située dans la patio de la mairie. L'œuvre avait été offerte par l'artiste en 2011. À noter que la 8^{ème} édition de *1 Jardin 1 Artiste* aura lieu les 4 et 5 juin 2016.



La sculpture « Duo », offerte par Jean Lebeau en 2011.



Les rendez-vous sportifs



Mauves Tennis de Table :

Dimanche 21 février D1 **La Chevrolière / Mauves**
Dimanche 21 février D3 **Le Pallet / Mauves**
Dimanche 21 février D5B **Aigrefeuille / Mauves**
Dimanche 28 février D1 **Mauves / Port Saint-Père**
Dimanche 28 février D3 **Mauves / Mouzillon**
Dimanche 28 février D5A **Mauves / Teillé**
Dimanche 28 février D5B **Mauves / Le Pellerin**



Le Cellier-Mauves FC :

Dimanche 7 février Vétérans **Le Cellier-Mauves FC (stade des Loquets / AC Chapelain)**
Dimanche 14 février Vétérans **Saint-Mars / Le Cellier-Mauves FC**
Dimanche 21 février Séniors A2 **Le Cellier-Mauves FC (stade des Loquets) / Saint-Herblon Anetz**
Dimanche 21 février Séniors B3 **Saint-Sébastien GS / Le Cellier-Mauves FC**
Vendredi 26 février Loisirs (Mauves) **Le Cellier-Mauves FC (stade des Loquets) / Belligné**
Vendredi 26 février Loisirs (Le Cellier) **Le Cellier-Mauves FC (stade des Noues) / Drain**
Dimanche 28 février Vétérans **Le Cellier-Mauves FC (stade des Loquets) / A.S.O.N.**
Dimanche 28 février Séniors A2 **FCTML / Le Cellier-Mauves FC**
Dimanche 28 février Séniors B3 **Le Cellier-Mauves FC (stade des Loquets) / Nantes Saint-Pierre**

Le club qui reçoit est écrit en gras.

Associations : Envoyez vos infos à communication@mauversurloire.fr avant le 15 du mois pour une parution dans le prochain bulletin !

La Folle Journée à Mauves

Un récital de piano très « nature »



Pour la première année, le festival de musique classique de *La Folle Journée de Nantes* étend son territoire de diffusion dans l'agglomération et passe, parmi six autres communes, par Mauves. La salle du Vallon accueillera donc le **mercredi 3 février à 20h30**, le pianiste David Bismuth avec un programme très « nature » puisque c'est le thème du festival cette année : **Beethoven** (Sonate n°14 en ut dièse mineur « Clair de lune ») et **Sonate pour piano n°17 en ré mineur opus 31 n°2 « La Tempête »**, **Fauré** (Nocturne n°1) et **Debussy** (Clair de lune). David Bismuth est un artiste salué par la critique pour son jeu lumineux et profond. Il a été désigné par le magazine *Pianiste* comme **l'un des dix pianistes français les plus doués de sa génération**. L'occasion est donc donnée à Mauves de découvrir ou redécouvrir des œuvres classiques interprétées par un artiste de talent.

Tarif des places : 7 € ; Infos et réservations : www.follejournee.fr

Conférence au Vallon

Un voyage au Sahara

Mardi 16 février à 15h30 au Vallon, le réalisateur Jean-Pierre Valentin viendra présenter son film *Sahara : sur la route des caravanes*. « Les Touaregs des monts de l'Air s'élancent dès l'automne pour de longs mois. Nous allons les suivre pour la traversée du Ténére, en direction du Kaouar, des salines et des palmeraies... », explique l'aventurier qui a accompagné pendant plusieurs mois ce peuple nomade. La projection du film sera suivie d'un temps d'échange avec le réalisateur.

Tarif : 5 €.

Infos et réservations : 02 40 25 50 36 ; communication@mauversurloire.fr



© Jean-Pierre Valentin

Quoi de neuf à la bibliothèque George Sand ?

NOUVEAUTÉ : LA LISEUSE



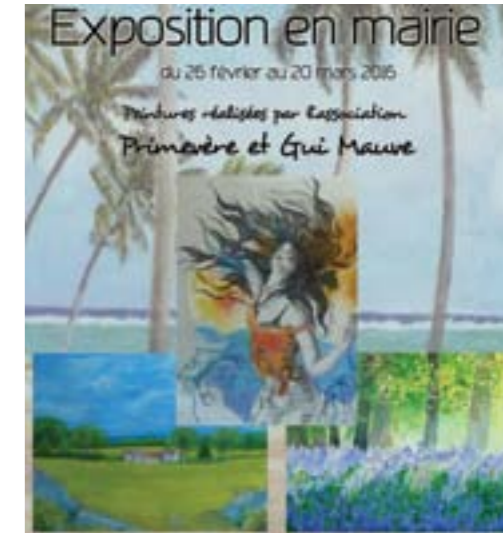
Vous pouvez emprunter cette liseuse comme n'importe quel document de la bibliothèque, et consulter l'un des 4000 livres du domaine public (dont la moitié en langue étrangère).

LES RENDEZ-VOUS DE FÉVRIER

Mardi 2 février à 10h45 : RAM
Mercredi 24 février à 16h30 : *Heure des Histoires*
Mardi 23 février après-midi : Portage à domicile

Expo en mairie

L'association PGM



Primevère et Gui Mauve propose au public de découvrir les réalisations des membres de cette association de **loisirs créatifs** à travers une exposition en mairie. « Nul besoin d'avoir un don pour s'exprimer par le biais du dessin ou de la peinture, mais juste l'envie de créer avec ses mains, ses yeux et ses émotions », soulignent les participants. **Un vernissage aura lieu le vendredi 26 février** et l'exposition se poursuivra jusqu'au 21 mars.

Expo en mairie

David Richard



L'exposition photo réalisée par David Richard, sur le thème de **New-York** se poursuit en mairie jusqu'au 20 février. Une quarantaine de clichés sont exposés en mairie. L'occasion de voyager de l'autre côté de l'Atlantique et de découvrir des images dépayssantes.



Souvenirs de... la mutuelle de Mauves



Jean-Marie Viaud, boulanger, a été le premier président du secours mutuel de Mauves en 1885.

Alors qu'à partir du 1^{er} janvier, la mutuelle devient obligatoire sur les fiches de paye, nous allons faire un petit historique de son ancêtre : les sociétés de secours mutuel.

Du début du XIX^e siècle à 1945, le terme « sociétés de secours mutuel » désigne les associations de prévoyance qui, en échange d'une modeste cotisation, assurent à leurs membres des prestations en cas de maladie.

Les sociétés de secours mutuel sont officiellement reconnues par décret de Charles Louis Napoléon Bonaparte en 1852. Elles sont encadrées par les notables locaux, maires et curés. Les décisions sont soumises à l'approbation de l'assemblée générale des sociétaires, favorisant une culture citoyenne de participation et de responsabilisation des individus à l'égard de la collectivité.

Les sociétés mutualistes ont contribué à soulager les misères engendrées par la maladie. Elles ont également fait prendre conscience aux individus de leur solidarité. En 1985, en Loire Atlantique on dénombrait 196 sociétés mutualistes.



La société mutualiste de Mauves prévoyait pour ses adhérents :

- De donner les soins du médecin et les médicaments aux malades
- De payer une indemnité journalière pendant la durée de la maladie
- De pourvoir à leurs funérailles

A Mauves la société de secours mutuel a été créée en 1885 par Mr Jules Fleury, banquier de son métier, qui possédait avec son frère le château de la Droitière. A son origine, la société mutualiste comptait 11 membres honoraires et 21 membres participants. L'esprit mutualiste était la règle et le fonctionnement était assuré par des bénévoles.



La mutuelle de Mauves



Rassemblement en 1985 pour les 100 ans de la mutuelle

La mutuelle organisait des soirées-débats sur la prévention comme le mal de dos, l'alimentation... Peu nombreux jusqu'en 1948, les effectifs sont passés en 1954 à 150, en 1960 à 350 pour finir en 1985 à 800 adhérents.

En 1948, l'amicale de Mauves et la société de secours mutuel fusionnent.

En 1962, la Société mutualiste de Thouaré demande son intégration à celle de Mauves. Mr Douillard a été le dernier président de 1981 à 2001.

En 2001, la mutuelle disparaît pour un regroupement avec la mutuelle départementale.

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacies de garde

Appel au 32 37 (n° national)

Médecins

Dr Davanne - Dr Labé - Dr Piveteau
Secrétariat commun : 02 40 25 52 59

Infirmières

Mme Cloarec - Mme Pichard Nathalie
12 place de l'église 02 28 23 17 93

Sage femme

Mme Colin
02 40 25 56 31 - 06 86 83 71 10

Dentistes

Dr T. Malidin - Dr C. Malidin
02 40 25 56 42

Autres professionnels du secteur paramédical et social : consulter le site www.mauvessurloire.fr

TRANSPORTS

Taxi

Taxi Mauves 06 86 78 68 42
Transport malades - assis 24h/24, 7 j/7

Transports en commun

- TAN - ligne 67 AlloTan 02 40 444 444 Proxitan 02 51 81 78 78 www.tan.fr
- Train Express Régional (TER) : Horaires et tarifs disponibles en mairie

Covoiturage

- www.covoiturage-nantesmetropole.fr

DECHETS

- Collecte hebdomadaire le jeudi pour les conteneurs et sacs jaunes.

- Déchetterie route de Saint-Mars du Désert
Horaires d'ouverture : lundi et mercredi 14h -17h45, samedi 10h -17h45
06 61 66 42 39

- Déchets dangereux des ménages ils peuvent être déposés dans l'armoire spécifique installée à la déchetterie.

- Encombrants Appeler le n° vert 0800 800 868, de 9 h à 17 h du lundi au samedi pour prendre rendez-vous.

- Conteneurs à verre Parking gare routière "La Croix" • Parking rue du Cellier • Parking stade des Loquets • Angle rue de la Loire et rue de la Plage • Lieu-dit "La Piletère" • Lieu-dit "La Rouauderie" • La déchetterie route de St Mars-du-Désert.

- Bac à vêtements Parking rue du Cellier



Retrouvez les infos sur le site www.mauvessurloire.fr

ARRÊTÉS DU 15 DÉCEMBRE 2015 AU 15 JANVIER 2016

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Didier Ploteau	34 rue du Cellier	Collectif de six logements

DÉCLARATION PRÉALABLES

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Nicolas Claude	211 rue du Val Manteau	Abri de jardin
David Abdou	3B avenue de l'Alberge	Terrasse en bois
Eric Warrin	2 impasse du Clos de Bel-Air	Abri de jardin
Stéphanie Philippo	25 chemin Pavé	Changement destination du garage et remplacement velux
Jean-Luc Renard	4 rue Pierre de Ronsard	Extension

L'état civil

Naissances

19/10/2015 Adèle Bouclé
54 rue du Val Manteau
30/12/2015 Titouan Duhamel
773 rue de la Droitière
01/01/2016 Émile Gélinau
145 rue Chantermine
05/01/2016 Baptiste Huet
2 rue Jean-Baptiste Musquer

Décès

18/12/2015 Yannick Grenon
58 ans, 46 avenue de Bretagne
01/01/2016 Yann Le Goffic
55 ans, 11 Le Petit Plessis
10/01/2016 Maryvonne Offrai
60 ans, 274 La Fontaine Bruno

Mariages

19/12/2015 Kristell Doceux et Vincent Heulin
Le Plessis
19/12/2015 Sandra Guille et Guillaume Lagadec
500 rue de la Droitière

ANNUAIRE PRATIQUE

Services municipaux

Mairie 7 rue du Carteron
02 40 25 50 36 – Fax 02 40 25 03 51
mairie.mauves@mauvessurloire.fr
Lundi : 13h30-17h
Du mardi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h / 13h30-16h
Samedi : 9h-11h45

Service urbanisme

Uniquement sur rendez-vous
07 60 19 34 97 - urbanisme@mauvessurloire.fr

Services techniques

02 40 25 50 36- 07 61 71 89 95 -
aurore.david@mauvessurloire.fr
Couleurs et Parenthèse 11bis rue du Cellier
• Accueil de loisirs
• Accueil périscolaire
02 40 25 01 54
sejmauves@mauvessurloire.fr

Espace Jeunes

02 40 25 07 09 - 06 75 88 13 72
Ouvert de 14h à 18h les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires
espacejeunes@mauvessurloire.fr

Bibliothèque George-Sand

15 rue du Cellier
02 40 25 05 63 - bibliotheque@mauvessurloire.fr
Mardi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 11h30-12h30 / 14h30-18h30
Samedi : 10h-12h30

Complexe sportif "Pré aux oies"
8 avenue de la Gare - 02 40 25 50 29

Écoles

École Jules Verne Rue du Cellier
02 51 13 81 45 – <http://ecolepub.mauves.free.fr>
École Saint-Joseph 24-26 rue de la Mairie
02 40 25 51 11 - www.ec44.ecolito.org

Poste

Levée du courrier à 16h30, le samedi à 11h
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 14h30-17h
Samedi : 9h30-12h
02 40 25 50 39

Urgences

Médecins et ambulances - 15
Pompiers - 18
Gendarmerie - 17

PERMANENCES

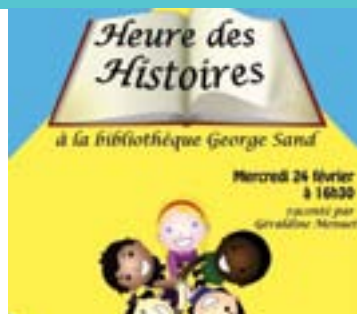
Bernard Brun, conciliateur de justice : prendre directement rendez-vous auprès de la mairie de Carquefou - 02 28 22 22 22

Bénédicte Gautreau, relais assistantes maternelles : les jeudis de 9h à 12h à Mauves - 02 51 13 03 60

Assistants sociaux : pas de permanences, prendre rendez-vous - 02 40 25 61 69

Agenda

Sortir en février à



Jusqu'au 20 février

Expo en mairie David Richard

Jusqu'au 20 février, à la mairie (voir p.9).

Mardi 2 février

Lectures pour le RAM

À 10h45 à la bibliothèque George Sand (voir p.9).

Mercredi 3 février

Folle Journée

À 20h30, salle Le Vallon : récital de piano (voir p.9)

Dimanche 14 février

Tournoi de belote

À 14h, salle William Turner au Cellier, organisé par Le Cellier-Mauves FC (voir p.8).

Mardi 16 février

Film/conférence

À 15h30, salle Le Vallon, film/conférence « Sahara : sur la route des caravanes », en présence du réalisateur (voir p.9)

Mercredi 23 février

Portage de livres à domicile

Dans l'après-midi par la bibliothèque George Sand (voir p.9).

Mercredi 24 février

Heures des Histoires

À 16h30 à la bibliothèque George Sand (voir p.9).



Vendredi 26 février

Vernissage expo PGM

À 18h30 à la mairie (voir p.9). L'expo se poursuit jusqu'au 21 mars.

Dimanche 28 février

Lecture chez l'habitant

À 15h à la maison d'hôte de Bel-Air, organisé par Mauves en Noir (voir p.8).

Vendredi 4 mars

Conseil municipal

À 20h30 à la mairie.

Prochaine édition

Envoyez vos articles et photos avant le 15 du mois pour une parution dans le numéro suivant.